

SAILLAGOUSE

Cœur de Cerdagne

Mairie: Place Oliva - 66800 SAILLAGOUSE - Tél. 04 68 04 72 89 - Fax 04 68 04 05 57
Mail : mairie-saillagouse@wanadoo.fr - Site : www.saillagouse.fr

JANVIER 2023

*Bonne
année !*



SOMMAIRE

INFOS COMMUNALES

2

ÉDITO

NOS PEINES ET NOS JOIES
NOUVEAUX ARRIVANTS
LA MAIRIE EN QUELQUES CHIFFRES
LA FIBRE AVANCE...
L'ÉVOLUTION DE LA COMMUNE
EXTINCTION ÉCLAIRAGE PUBLIC
FONDATION DU PATRIMOINE
INAUGURATIONS 11.10.2022
FORUM LES MÉTIERS DE LA MONTAGNE
INFLUENZA AVIAIRE
COLONISATION DU MOUSTIQUE TIGRE
MISSION LOCALE JEUNES

VIE ÉCONOMIQUE

9

ATELIER CLARTÉ – ARCHITECTE
IRIS & MIMOSA, ARTISAN FLEURISTE
ASSOCIATION LUD : OH!

CÉRÉMONIES

10

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET
CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE
CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES MAIRES
ET ADJOINTS DES PO

INTERCOMMUNALITÉ

11

DÉCHETS, ENCOMBRANTS,
DÉCHETS VERTS, OM

FINANCES

12

ANALYSE FINANCIÈRE 2022
PERSPECTIVES FINANCIÈRES 2023
FINANCES PUBLIQUES – ANTENNE DE
SAILLAGOUSE

NOS ÉCOLES

14

CRÉATION JARDIN POTAGER
MATERNELLE
OPÉRATION PRÉVENTION MONTAGNE
PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS
EXTRASCOLAIRES
LE CATALAN À L'ÉCOLE

LE MONDE ASSOCIATIF

15

ASS. PÊCHE LA TRUITE DU SÈGRE
AÉROCLUB ICARIA
ART ET PARTAGE 66
FOOTBALL CLUB CERDAGNE FONT-
ROMEU CAPCIR
ISARD BOULISTE SAILLAGOUSAIN
LA VIE DE « LES CAMILLÈRES »
HOMMAGE AU POÈTE JORDI PERE
CERDÀ

ANIMATIONS

18

VŒUX ET INVITATION

24

ÉDITO

Saillagousains, Saillagousaines,
Chers Amis,

Chaque année, à pareille époque,
nous retrouvons ce moment
agréable de passage d'une
année à l'autre où il est coutume
d'échanger les vœux. Aussi, je
profite de ce moment pour vous
présenter, en mon nom, au nom
du Conseil Municipal, de nos
collaborateurs, nos vœux de
bonne et heureuse année 2023.
Qu'elle soit empreinte de joies
familiales, de convivialité et de
bonheurs partagés.

Si la sortie de crise sanitaire
n'apparaît pas d'actualité, je
voudrais avoir une pensée pour
tous ceux qui ont connu ou
connaissent des ennuis familiaux,
de santé, d'argent ou d'emplois en
souhaitant que l'année 2023
soit moins préoccupante.

Je souhaite remercier chaleureusement
celles et ceux qui m'entourent et
œuvrent au quotidien à votre service :
l'ensemble du Conseil Municipal,
Adjointes et Conseillers Municipaux,
ainsi que l'ensemble du personnel
administratif, technique et scolaire et
tout particulièrement Denise Ribot,
notre secrétaire de mairie.

Merci pour votre engagement à chacun
personnellement et belle année 2023.

Je remercie et félicite aussi chacun
des acteurs de notre commune :

- Pompiers, gendarmes, douaniers, dont je salue leur engagement et le lot de sacrifices et abnégations qui vont avec,
- Les artisans, commerçants, entreprises, professions libérales, agriculteurs, présidents bénévoles des associations sportives ou socio-culturelles, les responsables bénévoles de la bibliothèque,
- Enfin, l'équipe des enseignants qui gèrent au mieux pour l'avenir de nos enfants, nos écoles maternelle et élémentaire, aidée par les ATSEM.

En parcourant ce bulletin, vous pourrez
constater la volonté de notre Conseil
Municipal d'améliorer notre cadre de
vie au travers des investissements
réalisés durant ces années 2021 et
2022, dans le cadre du Plan de Relance
de l'État avec la contribution de la
Région Occitanie Pyrénées
Méditerranée et du Conseil
Départemental, comme Centre Bourg.

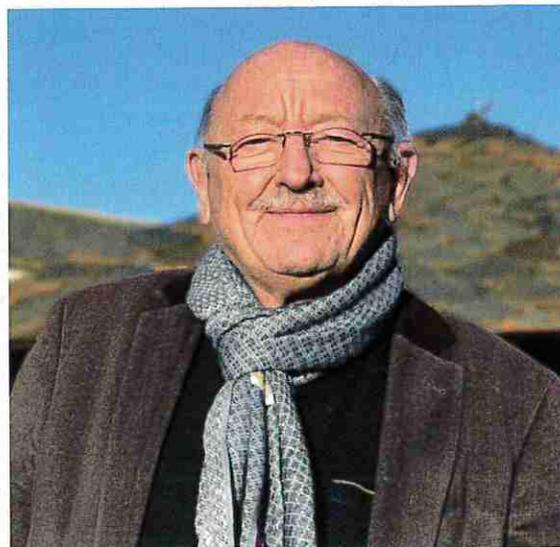
Malgré la crise sanitaire, la guerre en
Ukraine, l'impact de la crise économique
sur les finances de notre collectivité,
nous allons continuer à mener les
actions qui devraient transformer
notre commune dans les années à
venir pour en faire une Commune de
Projets.

Le réaménagement de l'îlot devant la
place de l'Église en fonction de
l'avancée de l'aménagement de la
route nationale 116 et « l'espace
stade » devrait permettre de
requalifier, dynamiser, renforcer
l'attractivité et la centralité de notre
commune.

Je vous donne rendez-vous, habitants
et nouveaux arrivants, avec le
Conseil Municipal, comme chaque
année, **le 31 janvier à 18 h, à notre
rencontre des vœux à la médiathèque
Jordi Pere Cerdà.**

Bonne année, bon any 2023.

Le Maire, Georges ARMENGOL



NOUVEAUX ARRIVANTS

**Vous avez choisi de vous installer à Saillagouse ;
le Conseil Municipal vous y souhaite la bienvenue.**

N'hésitez pas à rendre visite à la Mairie afin de vous faire présenter et mieux connaître les services. Attention, votre inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Pour cela, vous avez deux possibilités :

- Soit directement sur le service en ligne : www.service-public.fr en joignant les pièces justificatives
- Soit en venant à la mairie avec ces mêmes documents et nos agents vous remettront le formulaire que vous pourrez remplir sur place

Si vous avez changé d'adresse (dans la même commune, ou à l'extérieur), merci de le signaler à la mairie afin de ne plus recevoir de factures qui ne vous concerneraient pas (eau, assainissement, ordures ménagères, impôts...).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Mairie de Saillagouse :
04 68 04 72 89 ou par mail mairie-saillagouse@wanadoo.fr

LA FIBRE AVANCE...

En 2021-début 2022, les réceptions de travaux se sont succédé sur la commune.

Le Secrétaire d'État était venu visiter et constater les avancées et les travaux d'installation du Nœud de Raccordement Optique (NRO - parking des écoles), des Sous-Répartiteurs Optiques (SRO - l'un dans la cour de la CDC Pyrénées-Cerdagne et le second vers le Nid Cerdan), la connexion télécom.

Aujourd'hui la pose de la fibre est donc quasiment terminée, restent encore quelques parties plus isolées (dont Védriagnans en cours).

Aussi, les opérateurs vont pouvoir proposer les premiers contrats d'abonnement dès ce 1^{er} trimestre 2023 puisque plus de 1000 logements seront prochainement éligibles. À ce sujet, le camion d'information Fibre Orange sera présent sur la place du marché, le jeudi 12 janvier de 10 h à 18 h 30. Des conseillers pourront vous renseigner sur l'éligibilité et le raccordement à la fibre de votre logement, sur les avantages de la fibre,

sur les usages associés et les conditions d'installation.

Restera donc à voir les tarifs proposés pour ces raccordements.

Les abonnements varieront en fonction des débits proposés ou nécessaires. Sur le long terme, l'ancienne technologie cuivre étant amenée à disparaître, nous serons tous plus au moins contraints d'adopter la fibre, mais rien n'oblige à être les premiers.

Toutefois, attention aux frais de raccordement jusqu'à l'intérieur des bâtiments. L'État a amené la fibre jusqu'à l'entrée de chaque maison ou parcelle de terrain mais tous les travaux au-delà sont à charge du consommateur.

La fibre si elle est dans chaque chambre Télécom ou poteau, il reste à l'installer jusqu'au bâtiment ou maison c'est ce chantier à charge de l'habitant dont le coût peut être une surprise agréable ou mauvaise mais inévitable.



NOS PEINES ET NOS JOIES

NAISSANCES

Bienvenue à tous ces petits bambins et toutes nos félicitations aux parents... finies les grasses matinées, les week-ends reposants et les vacances en amoureux !

- Anaïs Castellano Etter
- Margaux Peypoch Bonis
- Kessie Spruyt
- Lune Ragaj-Soveaux

MARIAGES

"Le mariage c'est la volonté à deux de créer l'unique." Friedrich Nietzsche
Toutes nos félicitations et vœux de bonheur aux heureux mariés :

- Kévin Bagot et Alicia Ligi
- Hugo Castellano et Claire Baures
- Jean-François Thiaville et Laurence Surmont

DECES

Le Maire, le Conseil Municipal, leurs collaborateurs renouvellent leurs très sincères condoléances aux familles qui ont perdu un être cher :

- Yvon Baldaccioni
- Liliane Gorin
- Robert Gramoli

La Fibre arrive à Saillagouse

Rencontrez nos conseillers devant le camion Orange
Parking Avenue de Cerdagne, proche de La Poste
Judi 12 janvier
de 10h30 à 13h et de 14h30 à 18h30



2022 : LA MAIRIE EN QUELQUES CHIFFRES

En 2022, les services administratifs de la mairie ont traité :

- 1180 dossiers de passeports
- 1700 dossiers de cartes nationales d'identité
- 6900 courriers arrivés

En matière d'urbanisme, ont été examinés :

- 9 permis de construire
- 28 déclarations préalables de travaux
- 80 certificats d'urbanisme
- 70 dossiers de déclarations d'intention d'aliéner

L'ÉVOLUTION DE LA COMMUNE EN QUELQUES CHIFFRES

Population permanente :

- La population légale recensée en 2019 était de 1 146 habitants
- En 2022, la population permanente est passée à 1 183 et 1 205 en double compte (prise en compte, entre autres, des enfants domiciliés à Saillagouse mais effectuant leurs études à l'extérieur, des gendarmes ou des personnes résidant à la M.A.S. le Nid Cerdan).
- Entre 2014 et 2019, la progression est de 1.06 %, c'est donc une progression régulière et une population rajeunie.

Historique :

- En 1968 : 728 habitants
 - 2022 : 1 205 habitants
- soit une progression de 65 % !

Évolution du foncier en 2021-2022 :

- 2021 : 55 déclarations d'intention d'aliéner présentées
 - 2022 : 70 déclarations d'intention d'aliéner
- Soit au total, 98 dans le bâti existant et 27 dans le non-bâti.
- Sur 2022, 117 documents d'urbanisme ont été étudiés et délivrés (permis de construire, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme)

Principaux enseignements :

- Sur ces 2 années, 10 % des biens (logements ou maisons individuelles) ont changé de propriétaire avec une progression de 30 % entre 2021 et 2022
- Pour 60 % ce sont des acheteurs extérieurs au territoire, dont 50 % sont français.
- 40 % des acquéreurs résidaient déjà dans la montagne catalane.
- Le marché dynamique montre l'attractivité de Saillagouse, mais se caractérise par une hausse sensible des prix de vente



- Le marché de l'immobilier (habitat déjà construit) avec espace vert ou jardin semble être privilégié et considéré comme une valeur de placement devant l'insécurité monétaire.

Devant l'éclosion des nouvelles normes en performance énergétique, le prix des matériaux, le manque de main-d'œuvre, les difficultés à obtenir des prêts bancaires..., les acheteurs se dirigent vers le marché du déjà bâti.

Habitat permanent :

Favoriser l'augmentation de la population permanente reste une priorité

Pour cela, réalisation d'un petit lotissement de 6 parcelles, dénommé « Terres Altas ». Les parcelles sont soit vendues, soit

réservées, en vue de la réalisation de résidences principales. 3 permis de construire sont déjà accordés, 1 en cours d'instruction et 2 en projet).

Lancement d'une pré-étude pour un autre lotissement et aménagement de bâti ancien ou logements.

L'État et la loi « Denormandie » :

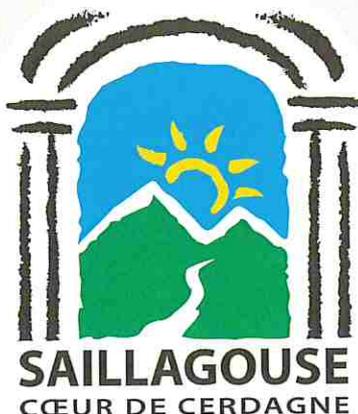
La défiscalisation « Denormandie » est désormais possible pour tous les propriétaires.

Vous êtes propriétaire ou vous venez d'acquérir un bien et souhaitez le destiner à la location permanente :

La commune de Saillagouse, dans le cadre de l'opération « Petites Villes de Demain » (PVD), avec l'État et la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne, va signer une convention cadre qui permettra le déploiement de certains dispositifs concernant l'habitat.

Dans ce cadre, un périmètre est en cours de définition en vue d'une Opération de Revitalisation Territoriale (ORT).

Les propriétaires loueurs de logements à l'année pourront ainsi prétendre à ce dispositif « Denormandie » : celui-ci est destiné à encourager la rénovation de l'ancien pour répondre aux besoins de la population permanente. Il permet aussi aux nouveaux acquéreurs de rénover le logement pour le louer à l'année en bénéficiant de réduction d'impôts sur le revenu.





**Protégeons
notre nature et
économisons
l'énergie**

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

À compter du 9 janvier 2023, la commune de SAILLAGOUSE (et les hameaux de Rô et Védriagnans) éteindra son éclairage public de manière expérimentale de 23 h 30 à 5 h 30 du matin.

Par délibération du 8 novembre 2022, le Conseil Municipal de Saillagouse, à l'unanimité, a décidé de l'extinction de l'éclairage public en période hivernale, de 23h30 à 5h30, à compter du 9 janvier 2023 (lors de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage pourra être restauré tout ou partie de la nuit).

Ces créneaux horaires seront bien sûr réexaminés lors des changements de saison.

Si, depuis quelques années, l'extinction de l'éclairage public est un sujet de préoccupation (avec des « pour » et des « contre »), il est aujourd'hui fondamental, dans le contexte financier actuel.

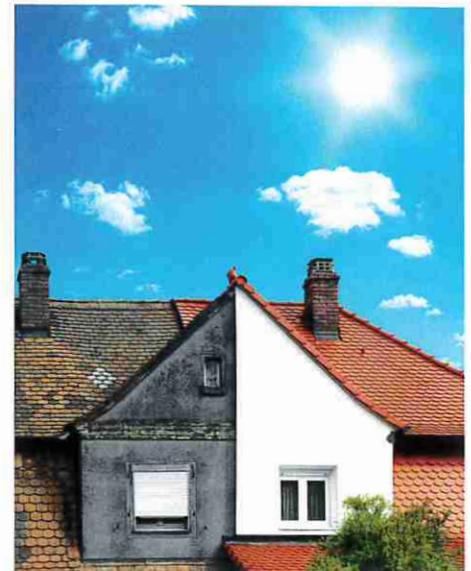
Mesure écologique: l'extinction la nuit permet de réduire les nuisances lumineuses pour la faune et la flore et a un impact moindre sur les ressources énergétiques de la planète.

Mesure économique: permet de diminuer la facture énergétique, d'autant plus que l'éclairage n'est pas nécessaire à ces heures de la nuit où l'activité humaine est quasi nulle. L'économie sera réalisée sur la consommation (et non sur les frais d'abonnement, taxes, contributions aux charges du service d'électricité, les contributions d'acheminement). Les économies réalisées pourraient contribuer à doter certains secteurs avec des lampadaires solaires.

Sécurité: D'après des retours d'expériences similaires menés dans de nombreuses communes, il apparaît que l'extinction nocturne n'a pas d'incidence notable en matière de sécurité. En effet, 80 % des criminalités et violences ont lieu en plein jour.

Toutefois, les mesures prises par le Conseil Municipal (lampes led, solaires, horaires adaptés...) ont permis de diminuer la consommation électrique de l'éclairage public de 43 % entre 2017 et 2021 (312 750 kWh en 2017 et 177 193 kWh en 2021). Pour ce qui est des bâtiments communaux, c'est une moindre consommation entre 2017 et 2021 de 20 %.

Enfin, il est à noter que les taxes et l'utilisation du réseau représentent près de 40 % de la facture totale.



LE LABEL DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier et vous avez un projet de restauration ?

La FONDATION DU PATRIMOINE permet à un propriétaire de bénéficier d'une déduction fiscale de 50 % et d'une aide financière s'élevant à 2 % du montant des travaux.

Pour être éligibles, les travaux doivent concerner un bien ayant un intérêt patrimonial (par exemple, une ferme, grange, maison de village, four, fontaine, puits, jardin...) situé dans une commune de moins de 20 000 habitants ou dans un Site Patrimonial Remarquable et visible depuis l'espace public.

Pour bénéficier du label, contactez la Délégation Régionale Occitanie-Méditerranée de la FONDATION DU PATRIMOINE au 09 63 57 44 06 ou par mail à occitanied@fondation-patrimoine.org

FONDATION



**DU
PATRIMOINE**

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Régionale Occitanie-Méditerranée

Palais Jacques cœur et des Trésoriers de France

5 rue des Trésoriers de France

34000 MONTPELLIER

Tél. 09 63 57 44 06

www.fondation-patrimoine.org

mail: occitanied@fondation-patrimoine.org

Fondation reconnue d'utilité publique

(loi du 2 juillet 1996)



INAUGURATIONS

Mardi 11 octobre 2022, le Maire et le Conseil Municipal de Saillagouse accueillent de nombreux invités pour une journée d'inaugurations, en présence de M. Furcy, Préfet des P.O., M. Carponcin, Sous-Préfet de Prades, M^{me} Malherbe, Présidente du Conseil Départemental, M^{me} Jarycki, conseillère régionale, représentant M^{me} Delga, Présidente du Conseil Régional, M. Dubois, délégué départemental de l'Agence Régionale de Santé.

C'est tout d'abord la sécurité qui a été saluée avec la présentation des trottoirs réalisés en bordure de la route nationale et permettant de relier les hauts de Saillagouse au cœur du village en toute tranquillité.

Cette opération a été financée par la Commune avec l'aide de l'État, de la Région et du Conseil Départemental.

C'est ensuite le travail du Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine qui a été mis à l'honneur avec la restauration du tableau « *les Âmes du Purgatoire* », réinstallé ensuite dans l'une des chapelles de l'Église Sainte Eugénie. Le financement de cette rénovation a été pris en charge par la Commune et le Conseil Départemental.

Enfin, tous se sont réunis pour inaugurer la Maison Pluriprofessionnelle de Santé, située rue de la Prade, en présence de Frédéric Bombardo, architecte du programme et les entreprises ayant œuvré sur ce chantier. Cette structure réunit ainsi dans un seul lieu plusieurs professionnels de la santé : des médecins généralistes, une pédiatre, un cabinet de kinésithérapeutes, un cabinet d'infirmiers, une ergothérapeute, une orthophoniste, une diététicienne, une



psychologue clinicienne. Il est également envisagé, dans le futur, des permanences de spécialistes tels que ORL, cardiologue... L'État, la Région, le Conseil Départemental et la CDC Pyrénées-Cerdagne ont contribué au financement de cette opération.

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

INFLUENZA AVIAIRE

Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène continue à progresser en France et en Europe.

Face à cette situation le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a pris la décision de relever le niveau de risque épidémiologique vis-à-vis de l'influenza aviaire de « modéré » à « élevé » sur tout le territoire national.

Dans un contexte marqué par une persistance inédite du virus dans l'environnement et une forte activité migratoire d'oiseaux sauvages, il est essentiel de renforcer les mesures de prévention pour éviter la contamination des élevages de volailles.

Pour cela, TOUTES les volailles doivent être systématiquement confinées ou protégées vis-à-vis des oiseaux migrateurs par des filets. Cette mesure s'applique également sans dérogation possible aux basses-cours familiales. Il est demandé de mettre en œuvre les mesures ci-dessous :
 Claustre ou mettre sous filets les basses-cours particulières
 Exercer une surveillance quotidienne des volailles
 Se faire recenser en tant que détenteur de volailles ou d'autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur auprès de la Mairie.
 Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
 Santé
 Équité
 Transition



QUINZAINE DES MÉTIERS DE LA MONTAGNE PYRÉNÉENNE
 Jeudi 20 octobre 2022 de 14h à 16h30

FORUM

« LES MÉTIERS DE LA MONTAGNE »

Le 20 octobre dernier, la salle polyvalente François Ester de Saillagouse accueillait la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée qui organisait un forum dédié aux métiers de la montagne, avec tables rondes, espaces dédiés, témoignages, rencontre avec des employeurs.

Les divers débats ont permis de découvrir le vaste panel d'emplois et d'activités qu'offre la montagne : stations de ski, restauration, hôtellerie, sports de pleine nature, thermalisme...

Employeurs et demandeurs d'emploi ont ainsi pu se rencontrer et... concrétiser des embauches pour certains d'entre eux.

Pour tout renseignement complémentaire : <https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire>

Comment aménager mon lieu de vie pour limiter la prolifération du moustique tigre ?

Indiquez mes actions à mon environnement, je coche les lieux de ponte, de repos et/ou d'eau

VIDER
1 fois par semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux dormantes, après la pluie

- Coqueilles, cache-pots de fleurs
- Camelions pour animaux domestiques
- Pièdes de parasols et décorations de jardins
- Bâches de mobiliers de jardins, piscines
- Seaux, arrosoirs et bidons divers

RANGER
à l'abri de la pluie et/ou des irrigations

- Outils de jardinage
- Seaux et arrosoirs
- Poubelles
- Pneumatiques
- Jouets d'enfants

ENTRETIEN

- Bassins d'agrément (ouvrir des piscines)
- Pompes de relevage
- Berges et bennes d'arrimage
- Piscines (usage du chlore)

À RETENIR !

- Ne pas laisser d'eau stagnante dans les gouttières
- Ne pas laisser d'eau stagnante dans les seaux, arrosoirs, etc.
- Ne pas laisser d'eau stagnante dans les piscines
- Ne pas laisser d'eau stagnante dans les piscines

COURIR
de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cures
- Fils divers
- Tous réceptacles pluviaux
- Pots à réserve d'eau intégrée

CURER
pour faciliter les écoulements des eaux

- Siphons d'égouts et fontaines
- Bandes d'évacuation extérieures
- Rigoles couvertes avec grilles
- Secourilles et pièges à sautoir, châteaux, etc.

JETER
à la poubelle ou en déchetterie

- Réceptacles inutilisés
- Encombrants

L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ COMMUNIQUE

MOUSTIQUE TIGRE

Dans le cadre de la lutte anti-vectorielle et du plan anti-dissémination des arboviroses en France, une surveillance entomologique est organisée par l'Agence Régionale de Santé Occitanie.

Cette surveillance démontre que le territoire de la Cerdagne, dont la commune de Saillagouse, est considérée comme colonisée par le moustique tigre, qui est potentiellement vecteur d'arboviroses (dengue, chikungunya, zika...).

Des mesures de contrôle, de gestion et de prévention permettent de limiter la reproduction de ce moustique.

Pour plus d'informations sur les maladies vectorielles, vous pouvez consulter :

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/moustique-tigre-3>

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle>

Agence Régionale de Santé Occitanie - Délégation des PO
 53 av. Jean Giraudoux - CS 60928 - 66020 PERPIGNAN Cedex

MISSION LOCALE JEUNES - ANTENNE DE SAILLAGOUSE



L'équipe MLJ de Saillagouse, composée de Mallorie Clavel et Bénédicte Bordes, conseillères en insertion socio-professionnelle, et d'Emilie Gomez, assistante administrative, vous accueille au 18 rue Serre Saint Jean (dans les locaux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat) ou par téléphone au 04 68 34 79 53. Vous pouvez également les joindre par mail : antenne.saillagouse@mlj66.fr Des permanences sont aussi assurées à Osséja, La Cabanasse, Font-Romeu et Les Angles.

**16 - 25 ANS
SIGNE TON
CONTRAT
ENGAGEMENT
JEUNES**

AVEC LA **MISSION LOCALE JEUNES PYRÉNÉES-ORIENTALES**

ACCOMPAGNEMENT,
FORMATION, EMPLOI,
ACCÈS AU LOGEMENT ...
ALLOCATION JUSQU'À 500€/MOIS !

04 68 34 26 61
WWW.MLJ66.ORG
7 BD DU CONFLANT
66000 PERPIGNAN

Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Région Occitanie
Département Pyrénées-Orientales
#jeunesolution

LES JEUDIS DE L'EMPLOI

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE DE VOS FUTURS SALARIÉS ?

UN RECRUTEMENT CLÉ EN MAIN

De la sélection des profils jusqu'au maintien du jeune en entreprise, en mobilisant des périodes d'immersion et les aides en vigueur, nous organisons **gratuitement** dans nos locaux, des sessions de recrutements vous permettant d'effectuer vos entretiens d'embauches avec des jeunes motivés et accompagnés par la MLJ.

SUR TOUT LE DÉPARTEMENT

EN 2022,
100 RECRUTEMENTS ONT EU LIEU POUR
1900 POSTES ET
1600 JEUNES ONT PU ÊTRE RECRUTÉS.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER AU
04 68 34 79 56
OU PAR MAIL : equipe.entreprises@mlj66.fr

MISSION LOCALE JEUNES PYRÉNÉES-ORIENTALES

ACCOMPAGNEMENT DE 6 À 12 MOIS

Un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié qui me suit tout au long de mon parcours et jusqu'à ce que je trouve mon emploi ! La MLJ m'aide à :

- Bâir un projet **professionnel durable**
- Mettre en **valeur mes talents et mes compétences**
- Réaliser mes **démarches administratives** (sécurité sociale, CAF, ...)

+ ALLOCATION JUSQU'À 500€/MOIS

FORMATION, EMPLOI

Découvrir le monde professionnel par des **stages et immersions en entreprises**.

Construire mon réseau pour trouver plus facilement et plus **rapidement un emploi**, ou un apprentissage.

Toutes les solutions de **formations rémunérées disponibles !**

+ ALLOCATION JUSQU'À 500€/MOIS

ALLOCATION JUSQU'À 500€/MOIS !

Je perçois une allocation pouvant aller **jusqu'à 500 euros par mois** en fonction de mon âge, de mes ressources et de mon statut.

ACCÈS AU LOGEMENT ...

UN TREMPIN VERS LE LOGEMENT AUTONOME !
La Boutique Logement de la MLJ me propose **un service gratuit et personnalisé**.

Accompagnement dans la recherche, l'accès et le maintien dans le logement autonome. Information sur les différents types d'aides au logement. La MLJ des PO assure la gestion d'un parc locatif composé de plusieurs appartements où je peux loger.

+ ALLOCATION JUSQU'À 500€/MOIS

INSCRIPTION DANS TOUTES LES ANTENNES MLJ DU DÉPARTEMENT SANS RDV.

Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Région Occitanie
Département Pyrénées-Orientales
#jeunesolution

MISSION LOCALE JEUNES PYRÉNÉES-ORIENTALES

TU AS ENTRE 16 & 25 ANS ?
**La MLJ t'accompagne
DANS TOUS LES DOMAINES !**

Formation
Formation courte, apprentissage, alternance, trouves ta voie avec ton conseiller !

Santé / social
Santé, budget, vie sociale, nous te soutenons à chaque étape !
Aides aux démarches, aide d'urgence, prêt d'ordinateur, bado-fringuais, soutien psychologique.

Emploi
Découvre les métiers et les secteurs d'activité qui t'intéressent
Effectue des périodes d'immersion en entreprise
Accède à des offres d'emploi

Logement
La MLJ t'aide à trouver ton logement et t'apporte les aides pour que toi aussi tu aies ton propre chez toi.

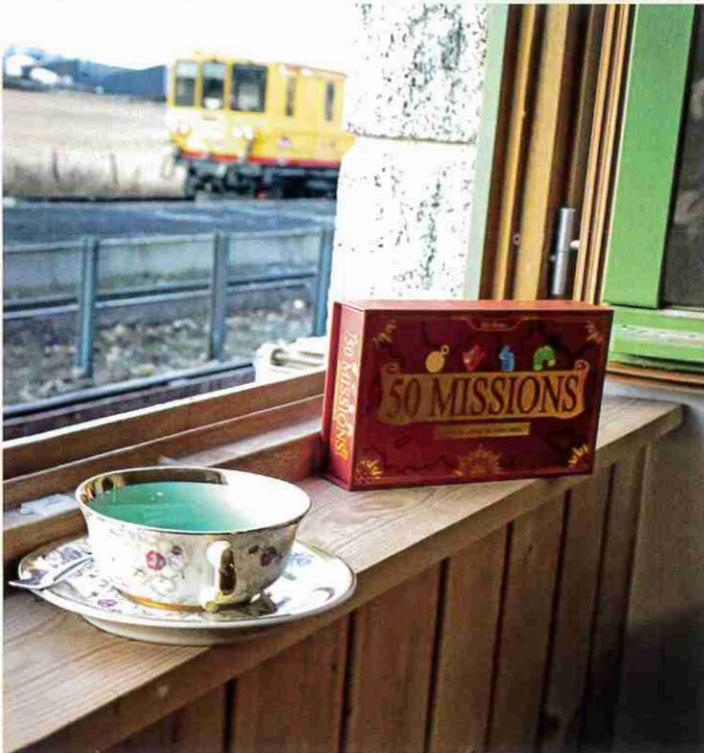
Aides financières
Financement de formations, aide au permis, Revenu Ecologique Jeune, allocations...

Trouves la MLJ la plus proche de chez toi sur :
www.mlj66.org
Suis-nous sur les réseaux sociaux

Contrat d'Engagement Jeunes
Une allocation jusqu'à 500€ par mois
Un accompagnement personnalisé avec un conseiller unique
RENSEIGNE-TOI AUPRES D'UN CONSEILLER !

Structure financée par l'Etat, la Région, le Département et l'ensemble des communes des PO

Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Région Occitanie
Département Pyrénées-Orientales
Programme national d'insertion
pôle emploi



« LUD: OH! »

Envie de découvrir un nouveau lieu dédié au jeu pour tous publics ?

Envie de passer du temps en famille, avec les amis ou de savourer tout simplement un instant ludique avec nous ?

Venez nous rencontrer à la « Lud: Oh! », Gare de Saillagouse, au sein du salon de thé-ludothèque.

Nous vous attendons nombreux!

IRIS & MIMOSA, ARTISAN FLEURISTE

« Iris et Mimosa » s'invite dans votre quotidien pour partager son univers fleuri et vous faire voyager le temps d'un bouquet.

Je vous accueille:

du mardi au samedi, de 9h 30 à 12h 30 et de 14h 30 à 19h 00

et le dimanche de 9h 30 à 12h 30,

au 20 avenue des Comtes de Cerdagne à SAILLAGOUSE.

À bientôt de vous recevoir



atelier clarté
clara planes architecte

ATELIER CLARTÉ

Clara PLANES, architecte HMONP vous propose ses services, de la conception à la réalisation de vos projets, en rénovation ou habitat neuf.

N'hésitez pas à la contacter: 9 rue de la Clouc - 66800 Saillagouse

Tél. 06 37 68 35 13 ou par courriel: planesclara@yahoo.com



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET 2022

C'est sous un beau soleil que le Maire, le Conseil Municipal, des représentants de la Gendarmerie, de la Douane, du Corps des Sapeurs-Pompiers et la population ont commémoré ce 14 juillet 2022.

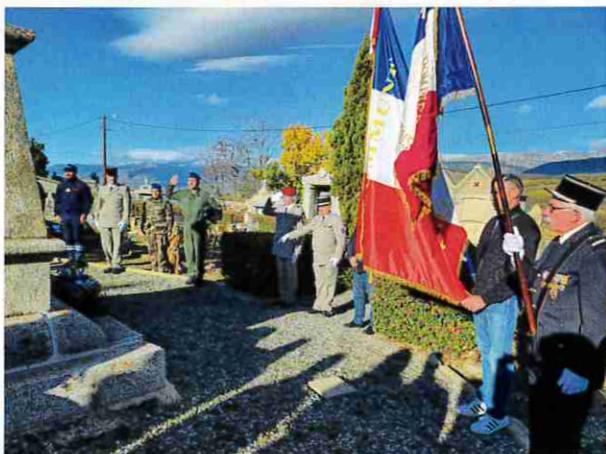
Après le traditionnel dépôt de gerbe au Monument aux Morts, l'assemblée s'est retrouvée autour d'un apéritif convivial dans les jardins de la Mairie.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022

Afin de permettre aux militaires du Centre de Vol en Montagne et du Centre National d'Entraînement Commando d'être présents aux cérémonies de plusieurs communes, la commémoration à Saillagouse s'est déroulée à 9h30.

Un public nombreux a rendu hommage à tous ceux qui se sont battus pour notre Liberté. Un moment de mémoire et de recueillement devant le Monument aux Morts où une gerbe a été déposée. Au-delà de nos Morts pour la France lors des deux guerres mondiales, les pensées se sont aussi adressées à tous nos disparus qui ont fait le sacrifice de leur vie, que ce soit pour les « *Morts au feu* » ou pour les soldats qui, encore de nos jours, tombent sur les terres de conflits. Les participants ont ensuite partagé un moment chaleureux autour d'un petit-déjeuner salle de la Mairie.



64^e CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES MAIRES ET ADJOINTS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le 15 octobre dernier, la commune de SAILLAGOUSE accueillait le 64^e Congrès Départemental des Maires, Adjointes et Présidents d'Intercommunalité à la salle polyvalente, présidé par Edmond JORDA, Président de l'Association des Maires du Département et Maire de Sainte Marie la Mer.

Le congrès s'est ouvert avec la diffusion d'un petit film sur la Cerdagne: ses paysages, sa vie économique et touristique, son identité.

Ce congrès annuel est l'occasion pour les élus du département de se retrouver et d'aborder les sujets communs à nos villes et villages, la sécurité, les budgets, les dotations de l'État, la crise énergétique... ce dernier sujet a d'ailleurs été abordé très longuement car il est une source d'inquiétude pour les élus qui s'interrogent quant à l'équilibre des budgets communaux l'année prochaine avec une hausse inédite des tarifs de l'électricité... sans impacter davantage les ménages avec des hausses fiscales.

Une motion, votée à l'unanimité, a d'ailleurs été remise à M. le Préfet, présent au Congrès, pour que les 15% du bouclier tarifaire soient adaptés à toutes les communes du département.



Un petit-déjeuner convivial attendait les 500 personnes présentes ainsi que de nombreux stands des partenaires des collectivités. Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour recevoir avec professionnalisme et gentillesse les invités, et tout particulièrement à nos agents techniques qui ont littéralement transformé la salle polyvalente en salle de congrès. La matinée s'est clôturée par de nombreuses discussions autour de l'apéritif.



ENSEMBLE, HABITANTS, COMMUNES, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

EN PREMIÈRE LIGNE POUR MIEUX GÉRER LES DÉCHETS MÉNAGERS

« Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas ». La déclaration est séduisante, sa mise en œuvre pas aisée.

Chaque année ce sont :

- 3 500 Tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMR)
 - 400 Tonnes d'emballages ménagers recyclables (EMR)
 - 300 Tonnes de verre
 - 1 200 Tonnes de déchets verts
 - 1 500 d'encombrants, gravats...
- qui sont collectés ou amenés à la déchèterie.

Situation aujourd'hui :

1. Un SYDETOM (Syndicat Départemental) assure :

- Le traitement des déchets depuis l'usine de Calces pour l'ensemble du département
- La collecte et le traitement du textile au travers d'une DSP
- La collecte des EMR et verre à partir des points d'apports volontaires
- Le traitement des déchets verts depuis la plateforme de UR
- Produit et commercialise de l'électricité et de la vapeur depuis l'usine de Calces

2. La Communauté de Communes « Pyrénées-Cerdagne » assure :

- La mise en place, la gestion des points d'apports volontaires (750 points) pour tous les déchets (OMR, EMR, Verre...) et leur entretien

- La collecte des ordures ménagères résiduelles avec des collecteurs privés
- La gestion de la déchèterie communautaire à UR et l'accueil des déchets (encombrants, gravats, déchets verts, électroménager...) gratuitement pour les particuliers jusqu'à un certain tonnage
- Le gardiennage du bas et haut du quai ainsi que la mise aux normes de l'outil

Historique :

2014 : 4 100 Tonnes d'OMR étaient collectées, soit par les communes, soit par les syndicats et facturées à la taxe ou redevance

2015 : La Communauté de Communes « Pyrénées-Cerdagne » prend la compétence (prévu par la loi) et harmonise le fonctionnement (mode de collecte, redevance)

2022 : 3 500 Tonnes d'OMR sont collectées

Bien que ces choix aient permis de diminuer le tonnage (-15 %) et de mieux trier, les taxes fixées par l'État (TGAP - Taxe Générale sur les Activités Polluantes), le nouveau mode de facturation du SYDETOM (facturation par flux), les nouvelles obligations concernant les bio-déchets vont influencer sur la redevance qui sera en 2023 de 180 € par foyer.

Prospective janvier 2024 :

Dans chaque commune seront installés des conteneurs semi-enterrés (1 conteneur = 8 bacs).

Chaque point de collecte sera composé de 1 ou plusieurs conteneurs (OLMR-EMR-Verre) Ces espaces se veulent : PRATIQUES - PROPRES - ESTHÉTIQUES - DISCRETS Ils s'intégreront parfaitement dans l'espace public, 180 points seront répartis sur les 19 communes et permettront de diminuer le coût de la collecte.

Objectifs :

Pour la déchèterie communautaire de UR, pour les années à venir, grâce à tous :

1. Un déchet à l'entrée = Un produit à la sortie
2. Les déchets des uns doivent devenir les ressources des autres

Déchetterie

Tél. 04 68 04 01 59





COMPTE ADMINISTRATIF 2022

DEPENSES ET RECETTES

Analyse au 25 décembre 2022

Fonctionnement Compte administratif (non définitif) 1.572.700 €

Dépenses sur 100€

Charges générales		22€
Charges de personnel		33€
Autres charges de Gestion courante <small>Contribution aux organismes intercommunaux</small>		14€
Opération d'ordre et charges exceptionnelles		2€
Intérêts		6€

Exédent 2022 23€

Recettes sur 100€

66€		Impôts et taxes
20€		Dotation de l'Etat
12€		Autres produits de gestion courante loyers...
2€		Produits de Services Produits financiers divers

Bien qu'impacté par les différentes crises le compte administratif 2022 s'amorce avec un excédent de 23% soit 358.902 € et le fonds TVA + TLE 48.239 € qui permettent de rembourser le capital des emprunts soit 252.548 € et d'assurer une grande partie de l'autofinancement de l'année 2022 soit 154.493 € sans emprunt. Cela a été possible grâce à la rigueur budgétaire menée depuis toujours. C'est pourquoi malgré le niveau élevé de l'investissement en 2022, près d'1 million d'Euros. (MSP, parcours XCO, circulation douce et sécurisation le long de la RN116, l'aire de jeux et le parcours de santé, divers matériels...) et grâce aux aides du Plan de Relance de l'Etat, les subventions de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, du Département des Pyrénées-Orientales... **le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux** (Foncier Bâti, Taxe Habitation Résidences Secondaires, Foncier non bâti)

PERSPECTIVES FINANCIÈRES 2023

À l'heure de préparer le budget 2023 et de réfléchir à ceux des années à venir, la commune, au même titre que vous, ménages, nous trouvons devant une situation inédite et délicate avec l'inflation sur les matières premières, l'explosion du coût de l'énergie (électricité, fioul, gasoil...), l'indexation des salaires, la hausse des taux d'intérêt, le tout dans un contexte de conflits et de crises successives.

Nos contributions financières aux différents syndicats intercommunaux ou départementaux (SDIS, SIVM-Régie des Eaux, Syndicat de l'Abattoir...) ne sont pas épargnées, ce qui va encore alourdir la charge financière de notre commune.

Nous voici donc contraints à anticiper les situations futures et faire des choix dans notre budget pour prendre en compte et faire face à ces dépenses imprévues.

J'en profite pour m'adresser aux utilisateurs de nos salles et infrastructures, afin d'adapter les bonnes pratiques pour limiter au maximum la consommation d'énergie (éclairage, chauffage...).

Toutefois, conscient des difficultés rencontrées par tous et des augmentations contraintes par les textes nationaux, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes communales (taxe d'habitation et foncier, bâti et non bâti), et ce depuis 2017. La Communauté de Communes a pareillement agi sur les taux des taxes.

Les seules augmentations proviennent de la réévaluation annuelle par l'État des bases des impôts.

Les économies se feront à d'autres niveaux, considérant d'abord que l'énergie la moins chère est celle qui n'est pas consommée, une des premières mesures sera la réduction des plages d'éclairage public et des illuminations de Noël entre 23h et 5h 30 du matin.

Cette économie ne dépassera pas malheureusement 15 000 €/an au prix actuel car le remplacement des lampes classiques par des leds, l'installation d'éclairage public solaire, les travaux d'isolation thermique dans les bâtiments communaux dont les écoles ont permis entre 2018 et 2021 de réduire sensiblement la facture d'éclairage public de 40 % et la consommation d'énergie et de 20 % sur les bâtiments publics.

Il est difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir. La guerre en Ukraine n'en finit pas, les aléas climatiques vécus dans notre pays cet été fragilisent notre quotidien.

Toutefois, la municipalité continue, malgré ces aléas, à s'investir pour le bien-être de tous, pour continuer à affirmer notre commune comme pôle de centralité et d'attractivité.

Un autre sujet irritant, celui des incivilités qui continuent, comme dans les autres communes d'ailleurs. Les plaintes en Mairie ou Gendarmerie ne suffisent pas à les stopper. Les chiens non tenus en laisse dans l'espace plan d'eau qui tuent un nouveau cygne; stop à tout cela.

C'est pourquoi vont être mises en place des caméras de vidéosurveillance dans certains points stratégiques de la Commune, autorisées par la loi.

Des expérimentations ont été faites avec des appareils photos qui ont permis d'avertir ou interpellé certains qui ne sont pas respectueux des règles de traitement des ordures ménagères.

Elles ne remplaceront pas « le gendarme » mais se veulent dissuasives et contribuer à la sécurité des personnes.

FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS

Créée le 1^{er} janvier 2022 et rattachée au Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Prades, l'antenne de Saillagouse assure un accueil généraliste, un guichet caisse et un service de recouvrement pour les usagers de Cerdagne et Capcir. Elle est ouverte chaque matin de 8 h à 12h, sauf le mercredi.

F Les usagers pourront ainsi obtenir auprès des agents des finances publiques des informations générales sur leurs questions fiscales du quotidien et bénéficier d'un accompagnement au numérique pour leurs démarches en ligne sur le site www.impots.gouv.fr

Cette antenne permet aux Saillagousains et Saillagousaines et usagers de Cerdagne Capcir de payer leurs impôts, leurs factures de services publics locaux (cantine scolaire, crèche, eau...) ou leurs amendes, en espèces jusqu'à 300 euros et par carte bancaire.

Les factures locales, les impôts et les amendes pourront également être acquittés chez des partenaires agréés de la Française des Jeux à Saillagouse (au pain du jour, 25 avenue des Comtes de Cerdagne) et à Egat (Rond-Point d'Egat) jusqu'à 300 euros en espèces et au-delà par carte bancaire. Les usagers devront scanner le code QR disponible sur la facture ou l'avis via le terminal spécifique dédié à ces paiements. Le buraliste n'a pas accès aux données personnelles de l'utilisateur. Cette transaction est gratuite pour l'utilisateur.

L'implantation de l'antenne de Saillagouse apporte donc une réponse aux besoins de proximité et d'accompagnement des

usagers de la direction générale des finances publiques.

Service des Impôts des particuliers - Antenne de SAILLAGOUSE

35 avenue des Comtes de Cerdagne - 66800 SAILLAGOUSE
Tél. 04 68 04 72 44

Pour contacter ce service par courriel, utilisez votre messagerie sécurisée disponible dans votre espace particulier sur le site www.impots.gouv.fr

Si vous ne disposez pas d'espace particulier, les finances publiques vous invitent à en créer un.



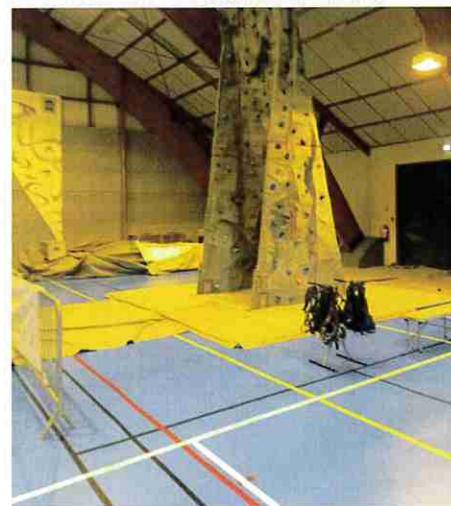
JARDIN POTAGER À L'ÉCOLE MATERNELLE

À la demande des enseignantes de l'école maternelle, nos agents techniques se sont attelés à la tâche et ont réalisé un petit jardin potager pour les enfants. Au-delà du simple fait de cultiver des plantes et d'apprendre de façon ludique le cycle de la vie végétale, le jardinage offre aux enfants l'occasion de vivre et de multiplier les expériences: travailler la terre, semer, récolter...

Cette activité permet aussi de responsabiliser les enfants, de les sensibiliser sur l'importance de l'environnement (utilité des plantes, gestion de l'eau ou des déchets...), de les éduquer à une alimentation saine et de les initier à la science.

Et puis, ce sera l'occasion de se salir les mains, de découvrir toutes les petites bêtes qui font vivre un jardin... suite au prochain bulletin où vous pourrez découvrir tout le travail réalisé!

OPÉRATION PRÉVENTION MONTAGNE



L'opération « Prévention Montagne », composée de l'association Prévention Maïf, représentée par son responsable départemental M. Miché HERVE et de 5 CRS, sous la direction du Brigadier-chef FABIEN, propose aux élèves du cycle 3 (CM1 - CM2) un petit stage de sensibilisation aux risques liés à la pratique des sports en montagne et à une meilleure connaissance du milieu montagnard.

Le stage s'est déroulé à la salle polyvalente de SAILLAGOUSE le 18 novembre dernier et a accueilli les 172 enfants des écoles de Bolquère, Latour de Carol, Osséja, Saint Pierre des Forcats et bien sûr Saillagouse.

Ils ont ainsi pu participer à un atelier sécurité, préparer un sac à dos, lire une carte, se renseigner sur la météo et, grande découverte, s'initier sur un mur d'escalade de 6,20 m de haut!

Merci aux organisateurs pour cette initiative, précieuse pour nos petits montagnards en herbe et pour cette demi-journée studieuse et récréative à la fois.



ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Lors de la « crise sanitaire Covid 2020 », de nombreux travailleurs se sont retrouvés sans emploi et sans ressources. Le Conseil Municipal, conscient des difficultés des familles, a voté une aide financière de 50 € par enfant pour toute activité extrascolaire (sport, culture...) sur présentation d'un justificatif de la dépense.

Cette opération a été renouvelée en 2021, puis maintenant en 2022.

Soit votre enfant réside et est scolarisé à Saillagouse et pratique une activité sportive ou culturelle (hors ski) : afin de bénéficier de cette aide, vous devrez fournir à la mairie 1 justificatif de domicile + 1 justificatif de la dépense correspondante (adhésion à un club ou une association) et un relevé d'identité bancaire.

Si votre enfant souhaite pratiquer le ski (pour les 5-10 ans, gratuit en deçà), il faudra fournir :

- 1 certificat de scolarité à l'école de Saillagouse
- 1 justificatif de domicile
- 1 photo d'identité
- 1 copie de la carte nationale d'identité de votre enfant.

Il bénéficiera ainsi du forfait saison Neiges Catalanes lui permettant de pratiquer le ski sur les 8 stations : Cambre d'Aze, Formiguères, Font-Romeu Pyrénées 2000, la Quillane, les Angles, Station nordique du Capcir, Porté Puymorens, Puigmal 2900.

L'Association Neiges Catalanes a également décidé de proposer un tarif préférentiel à nos collégiens et lycéens. Ainsi, pour 150 €, ils pourront profiter des joies de la neige tout au long de la saison.

LE CATALAN À L'ÉCOLE

L'association APLEC (Association pour l'enseignement du catalan), le Conseil Départemental et la Commune proposent et prennent en charge, chaque année, la dispense du catalan aux enfants des écoles, de la petite section maternelle au CE2, à raison d'une heure par semaine.

À compter de cette rentrée scolaire, sur décision du Conseil Municipal, les classes de CM1 et CM2 pourront également bénéficier, si souhaité, de cette initiation linguistique.



APPMA « LA TRUITE DU SÈGRE »

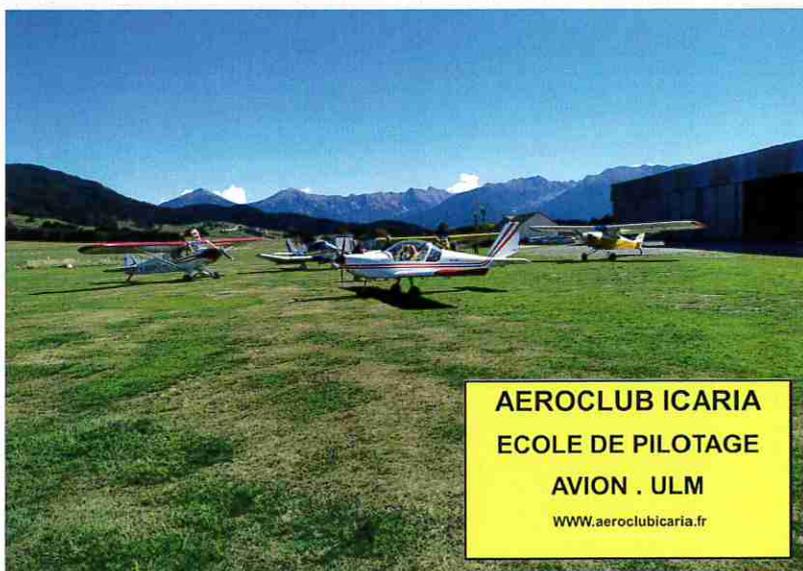
L'Association de pêche et de Protection du Milieu Aquatique (APPMA) « La truite du Sègre », s'occupe, comme son nom l'indique de l'aspect loisirs de la pêche, mais avant tout de la protection et de la valorisation du milieu aquatique. Le territoire couvert par l'APPMA comprend les rivières du Sègre, d'Eyne et d'Err, de leurs sources vers l'aval. Cette situation de « têtes de bassin » nous motive d'autant plus pour préserver ces milieux déjà riches et sauvages.



Nos principales actions sont :

- Alevinage en truites farios de souche Carença sur les secteurs les plus fragiles pour cause de surpêche ou (et) de faible taux de reproduction naturelle.
- Gestion des prédateurs (cormorans, visons ...).
- Travaux d'élimination des plantes aquatiques réalisés par nos bénévoles sur les plans d'eau de Saillagouse, en appui d'investissements importants réalisés par la mairie de Saillagouse (électrification et installation de brasseurs / circulateurs).
- Enfin une note plus festive avec notre concours de pêche annuel du 24/07/2022 sur le plan d'eau numéro 4 de Saillagouse - qui a pu se dérouler dans de bonnes conditions grâce à nos actions communes pour éradiquer les plantes aquatiques invasives. Notons la victoire de Jordy PALAU (le plus jeune mais surtout le plus habile des pêcheurs participants!) avec la plus belle prise, soit une magnifique truite de 1,6 kg (pour le plus grand bonheur de son papy!).
- Pour la saison 2023, le concours de pêche de notre association se déroulera le dimanche 23 Juillet.

L'ensemble des membres du bureau de l'AAPPMA du Sègre, remercie la commune de Saillagouse pour son soutien et se joint à elle pour vous souhaiter une bonne et heureuse 2023.



AEROCLUB ICARIA
ECOLE DE PILOTAGE
AVION . ULM
 WWW.aeroclubicaria.fr

AÉRO-CLUB ICARIA

Depuis presque trente ans l'Aéro-club Icaria survole notre belle région. Au Cœur de la Cerdagne les passionnés d'Avions se retrouvent sur l'Aérodrome de Sainte-Léocadie pour partager et faire découvrir un univers ouvert à tous. N'hésitez pas à faire le premier pas et venez nous rejoindre pour partager de belles aventures

Coordonnées : AÉRODROME DE SAINTE-LÉOCADIE 66800
 Tél. 06 09 30 89 24



ART ET PARTAGE 66

En mai 2023, cela fera 4 ans que l'association « Art et Partage 66 » diffuse ses 3 activités à Saillagouse.

- L'atelier Peinture/Dessin, cours hebdomadaires.

Dans cet atelier toutes les techniques peuvent être abordées.

Par ailleurs, Chantal Boursiac et ses élèves préparent un projet collectif, grand format, sur le thème de « Faune et flore de Cerdagne ». Ces œuvres feront l'objet d'expositions itinérantes en Cerdagne et Capcir.

- Les stages de calligraphie, « art de la belle écriture », consistent à l'apprentissage des écritures correspondant à différentes époques et pays. L'assemblage des traces, lignes, trouvent tout leur sens et leur beauté.

Richesse mondiale de ce patrimoine, nous souhaitons le partager.

- Le club de lecture, s'articule autour de résumés, d'analyses de livres présentés par chaque participant. Le désir de communiquer, la découverte d'auteurs et de récits animent le groupe.

Pour toutes informations sur les différents ateliers, téléphone 06 32 93 19 89

FOOTBALL CLUB CERDAGNE FONT-ROMEY CAPCIR

Inscriptions section sportive football pour la rentrée 2023/2024.

Les dossiers d'inscriptions en Section Sportive Football du Collège/Lycée Pierre de Coubertin de Font-Romey seront disponibles dès le 3 janvier 2023 pour incorporer le sport étude à partir de la rentrée de septembre 2023. Sont concernés les candidats de la 6^e à la Terminale du secteur, mais aussi les joueurs extérieurs de la 3^e à la Terminale en intégrant l'internat (ouvert le week-end). Préparation aux différents BACS, STMG, BAC PRO ARCU (accueil, tourisme) sur 3 ans. Entraînements dispensés par des entraîneurs diplômés sur terrains gazonnés, gymnases et salles de musculation.



Pour le 1^{er} cycle (de la 6^e à la 3^e):

3 entraînements par semaine: Le mardi de 10h à 12h, le mercredi de 14h à 16h et le jeudi de 10h à 12h.

Pour le 2^e cycle (de la seconde à la terminale):

6 entraînements par semaine: Le lundi de 17h à 19h, le mardi de 10h à 12h et 17h à 19h, le jeudi de 10h à 12h et de 17h à 19h et le vendredi de 17h à 19h.

Pour tous renseignements sportifs complémentaires, téléphonez au 06 79 88 83 13

Pour obtenir un dossier d'inscription, téléphonez au 04 68 30 83 02 à partir du 3 janvier 2023 et jusqu'au 25 mars 2023.

ISARD BOULISTE SAILLAGOUSAIN

L'assemblée générale de l'Isard bouliste Saillagousain a eu lieu le samedi 3 décembre en présence de MM. Georges Armengol et Roger Domenech.

Après les démissions de MM. Daniel Magne (trésorier) et Marc Siré (secrétaire), un nouveau bureau a été élu.

Ces derniers seront vos nouveaux interlocuteurs, dont voici leurs coordonnées:

Président: M. Marc Ester 06 13 46 61 27

Secrétaire: M. Patrick Bergon 07 87 57 64 04

Trésorier: M. José Roméro 06 15 41 17 65

L'Isard bouliste Saillagousain vous souhaite une excellente année 2023.





LA VIE DE « LES CAMILLERES »

Après une longue période d'inactivité forcée, la chorale a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux choristes qui, avec l'aide précieuse de la dynamique Carme Baulenas, professeur de chant à l'école de musique de Puigcerdà, lui ont permis de reprendre son activité avec enthousiasme.

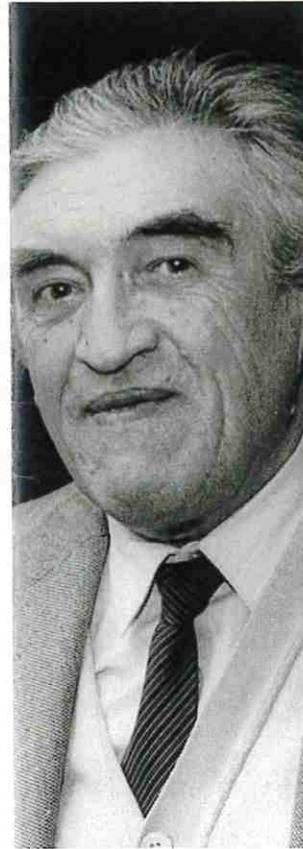
C'est ainsi que, successivement, « les Camillères » ont pu donner un concert de « reprise » à Saillagouse, participer à deux rencontres des chorales de Cerdagne à Talló et à Puigcerdà et enfin donner, à Saillagouse, un concert de chants de Noël conjointement avec « la Capella de Puigcerdà » organisé par Joelle Urrutia adjointe à la culture à la Commune de Saillagouse. Concert suivi d'une intervention auprès d'un groupe d'élèves du Mas Blanc pour une célébration autour de la nativité en l'église de Bourg Madame, elle-même suivie d'une participation avec toutes les chorales de Cerdagne à un concert de Noël en l'église de Puigcerdà.

Dès la reprise des répétitions en janvier, le chœur se consacrera exclusivement au répertoire destiné à la grande fête des « 50 ans » qu'elle a l'intention de donner à Saillagouse vraisemblablement au cours de l'automne prochain.

La chorale est toujours prête à accueillir les amoureux de chant choral désireux de se joindre à elle dans une ambiance studieuse et conviviale.

En attendant, « les Camillères » souhaitent à tous une excellente année 2023!

Le chef de chœur-fondateur: Germain Malé



SOPAR HOMENATGE A JORDI PERE CERDÀ

Sopar literari amb
lectura de poemes

Conduirà l'acte:
Maria Àngels Terrones

Amb la participació de:
Manel Figuera
Blanca de Llobet
Eric Planes

Divendres 4 de novembre
20.30 h
Restaurant Chez Planes
Sallagosa

HOMMAGE AU POÈTE SAILLAGOUSAIN JORDI PERE CERDÀ

Vendredi 4 novembre 2022, jour anniversaire du Poète Jordi Pere Cerdà, s'est tenu un souper hommage au Restaurant « chez Planes ». Ce lieu a été retenu par l'équipe organisatrice en raison des forts liens d'amitié entre les deux familles. Le poète naquit à Saillagouse le 4 novembre 1920 et décéda le 11 septembre 2011 à Perpignan. Pour cause de crise sanitaire, l'hommage à l'homme de lettres n'avait pu être rendu avant.

C'est l'association culturelle OMNIUM qui est à l'origine de cette soirée anniversaire à laquelle ont collaboré les Mairies de Saillagouse, de Puigcerdà, le Consell Comarcal de la Cerdanya, les bibliothèques de Bellver de Cerdanya et du Comtat de Cerdanya.

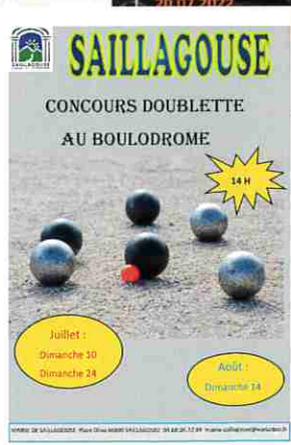
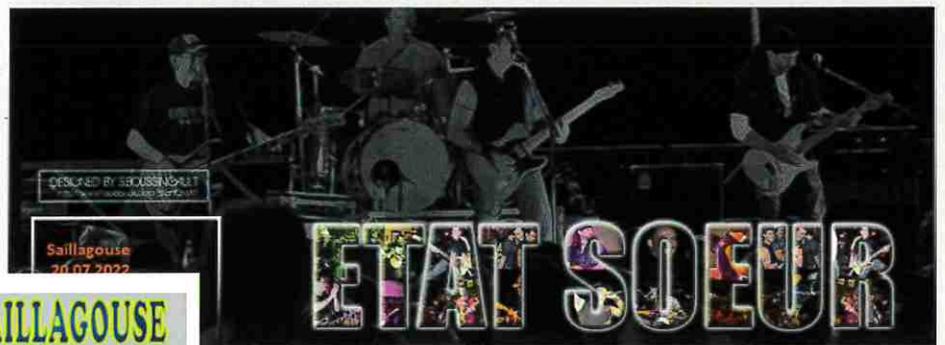
Un souper littéraire, lors duquel, autour de la famille du poète et d'amis, ont été lus les poèmes emblématiques de Jordi Pere Cerdà.

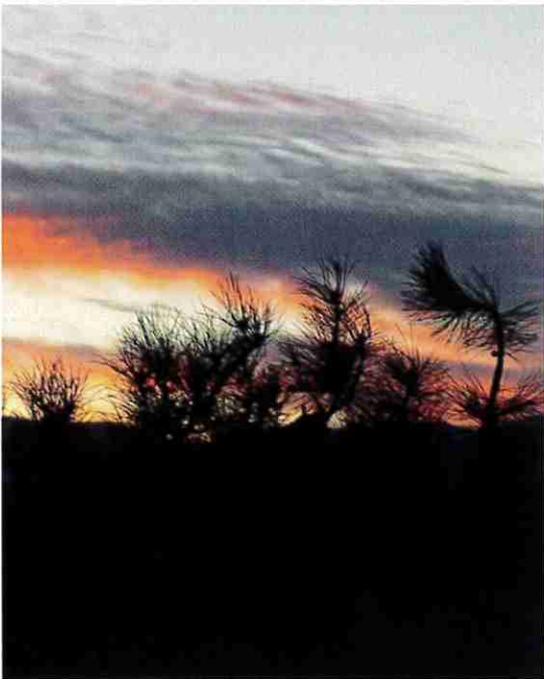
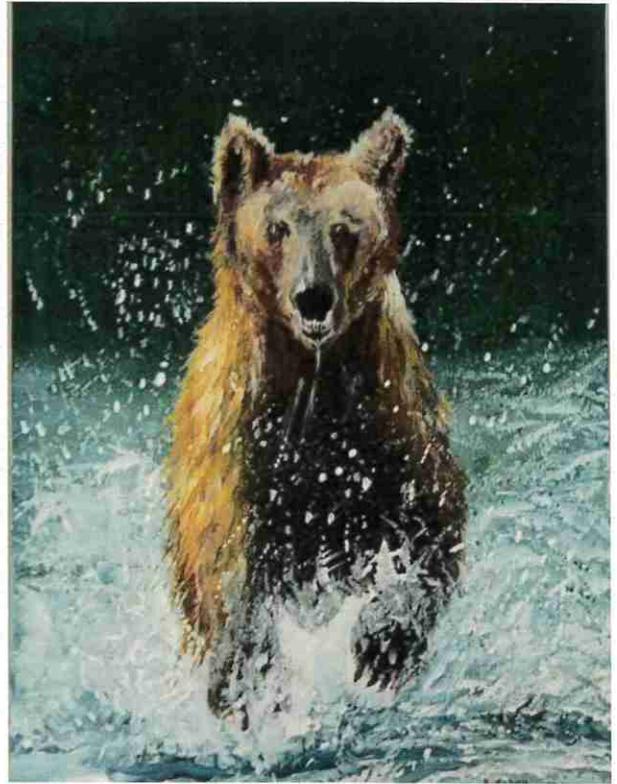
Jordi Pere Cerdà qui est le pseudonyme d'Antoine Cayrol a écrit des poèmes, des œuvres théâtrales et des nouvelles tournant toutes autour de l'amour, du travail, de la nature et plus particulièrement la montagne. La Cerdagne est son « territoire littéraire », toute son œuvre fait le portrait de ce territoire et de ses habitants si chers à son cœur de fervent défenseur de la culture Catalane.

Cette soirée fut l'occasion d'entendre ses poèmes lus par des amis et des connaissances de l'auteur, d'autres ont partagé leur histoire vécue auprès de Jordi Pere Cerdà.

RETOUR EN IMAGES SAILLAGOUSE EN FÊTE

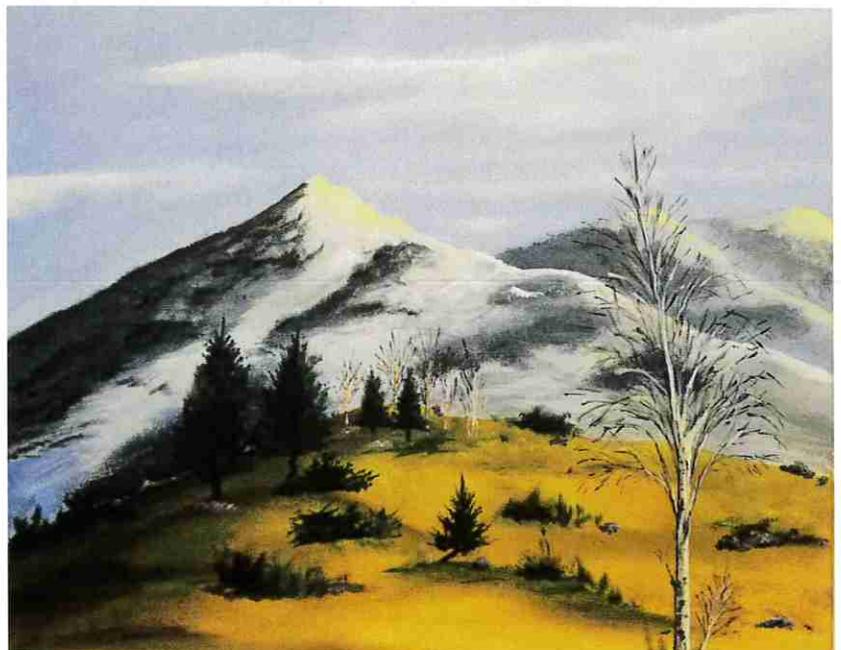
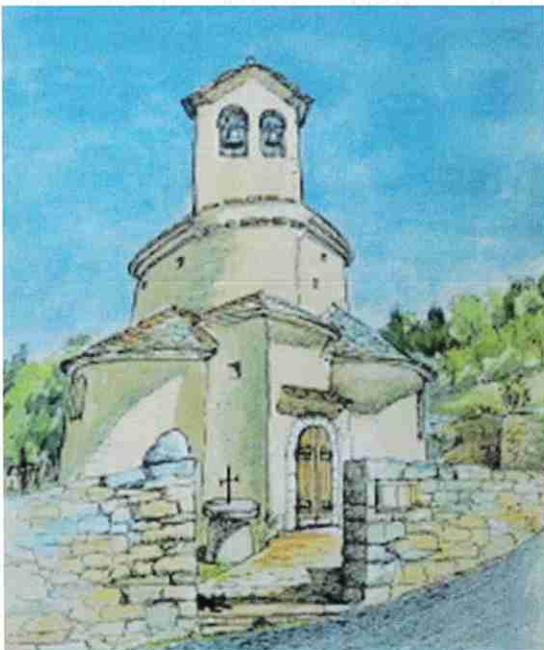
6 mois de concerts, d'expositions, de salons et foires, de manifestations





SAILLAGOUSE L'ÉTÉ EN GALERIE D'ART

Tout au long de l'été, Saillagouse accueille de nombreux artistes, que vous pouvez découvrir dans la salle du préau. Ainsi, Bernadette CODER, Ana ANDRES, Marie Rose PEREZ, BETTY-M, Daniel ALAY, Chantal BOURSIAC et l'Atelier Peinture de Saillagouse, Catherine DUJOL/BELAIR, Diane LAURENT, Alexis ROCA, Gabriel LUPIANEZ LOPEZ, Pascale ORIOT, Sabine KADARAS-JEULIN, Patrick CATHALA, Sylvie MARC et Pierre DENILLE, chacun dans leur domaine de prédilection, ont présenté leurs œuvres. Le choix était vaste puisque de nombreuses techniques artistiques étaient abordées : poésie, roman, peinture, calligraphie, photographie, pastels...



SAILLAGOUSE QUI BOUGE





Fête du Roser

Samedi 20h - salle F.Ester

Show Claude François
plus de 2h de spectacle en direct :
5 danseuses et 17 tableaux costumés !
Passez votre soirée avec le sosie vocal officiel de Claude François qui interprétera les plus belles chansons de l'artiste !

Réservation à la mairie jusqu'au vendredi 10/09. Tarif 20 € pour les adultes 15€ pour les enfants - 12 ans.

Un week-end de festivités !

Saillagouse en Concert 2022

Église Sainte Eugénie

DIMANCHE 31 JUILLET - 18h
GRANDS QUINTETTES AVEC CLARINETTE
MOZART, BRAHMS
Josep Heston - Clarinète - Vadimov Orlin

SAMEDI 6 AOÛT - 20h / DIMANCHE 7 AOÛT - 18h
L'ESSENCE DE « L'ELIXIR D'AMOUR »
G. DONIZETTI
Direction musicale: Gueraçsim Voronkov
Régie par: Marina Voronkova
Ruslana Kruger (Adriol)
Isabella Mulyk (Vivace)
Jean Garcia (Gloria / Singspiel Salome)
Lucas Grapin (Duo) / (L'Amour)
Cerdagne chœur d'enfants - Cerdagne Festival Chœur
Kornel Balazs - Rabais (Chef de chœur)

DIMANCHE 14 AOÛT 18h
CONCERTO POUR PIANO DE F. CHOPIN
TOJANOVSKY OSVALDO N°1
Ruslana Kruger piano
Ala Voronkova - Rafael Benigno violons
Gueraçsim Voronkov Ala - Joan Padet violoncelle

SAMEDI 20 AOÛT 20h
RHAPSODY IN BLUE
Ala Voronkova violon - Gueraçsim Voronkov piano

SAMEDI 27 AOÛT 20h
CHANSON NAPOLITAINE
Marc Solà tenor
Lorena Barbara mezzosoprano
Gueraçsim Voronkov piano

www.saillagouseenconcert.com

SAILLAGOUSE EN CONCERT 2022 11^e ÉDITION

Le désormais célèbre et reconnu Festival de musique classique de Saillagouse a connu un énorme succès l'été dernier. Une fréquentation record, un public enthousiaste a longuement ovationné les musiciens. La violoniste virtuose Ala Voronkova et le directeur musical du festival Gueraçsim Voronkov avaient concocté un programme de haut vol. Six concerts à la programmation très éclectique allant de Gershwin à Chopin en passant par Mozart et Brahms sans oublier Donizetti avec l'inoubliable Elixir d'amour à la mise en scène allègre et pointue les solistes au sommet de leur art, tout a concouru à donner au public un spectacle complet inoubliable. Question souvent entendue: comment font-ils à Saillagouse pour donner des concerts de cette qualité? Mais Saillagouse en concert 2023 est d'ores et déjà en préparation avec bien évidemment un nouvel opéra au sein de sept concerts que vous allez très bientôt pouvoir découvrir sur www.saillagouseenconcert.com. L'association Cerdagne en concert vous souhaite une très belle année 2023 et vous donne rendez-vous cet été pour la nouvelle programmation de Saillagouse en concert (ceretaniaculturelle@gmail.com).

Saillagouse
Centre du village
Vendredi 5
Samedi 6
Dimanche 7
Août 2022

Antiquaires & Brocanteurs du Roussillon

Foire à la Brocante
Toute la journée

Organisé par le Groupement des Antiquaires et Brocanteurs du Roussillon

LA FERIA DE SAILLAGOUSE
26/27/28 AOÛT
Programmation & Festival Flamenco

VENDREDI 26
18H00 : ARRELS DE GRÀCIA
21H00 : ESTER MARTINEZ BLANCO

SAMEDI 27
15H00 : ALBERT NIETO RUMBA BAND
21H00 : CARMEN AMADOR

DIMANCHE 28
Marché traditionnel animé par la « BANDA DE LIMOS »
15H00 : CORO ROCIERO DE RUBÍ
21H00 : EDGAR PLATÓN
DJ TOUT LE WEEKEND

SAILLAGOUSE
CŒUR DE CERDAGNE

LA FERIA L'EFFET BLANC



21^e MARCHÉ DE NOËL & SALON DES VINS ÉDITION 2022



CONCERT DE CHANTS DE NOËL

LE 17 décembre dernier, la Mairie de SAILLAGOUSE organisait un événement musical, mettant en scène deux chorales. Cette rencontre, voulue par le Conseil Municipal de Saillagouse a pour but de permettre à la population du village et des alentours de passer une soirée festive en attendant Noël.

C'est ainsi que, les chorales des Camillères de Saillagouse, sous la direction de M. Germain Malé et de la Capella de Santa Maria de Puigcerdà, menée par M^{me} Carme Baulenas ont partagé la scène et chanté tour à tour et ensemble des chants de Noël en Catalan.

Cette première rencontre, puisqu'un tel événement n'avait jamais été programmé sur la commune a rencontré un franc succès.





21^e MARCHÉ DE NOËL ET SALON DES VINS : 3 JOURS DE MAGIE

Les insécurité routière, climatique et sanitaire ont amené le 21^e Marché de Noël et Salon des vins à l'abri dans la salle polyvalente François Ester. Apprécié des exposants, des visiteurs et organisateurs, ce 21^e cru a été un grand succès, en fréquentation, en achats et en animations.

Cette année, la Commende Majeure du Roussillon a intronisé 4 nouveaux ambassadeurs, dont Isaac Rigall i Espinell, œnologue et Xavier Domingo i Autet, qui ont planté une vigne à Llivia, suivant l'exemple de Cal Mateu.

À cette occasion, Monseigneur Marceau, qui a décidé de vivre à Saillagouse, a reçu la Médaille de la Ville des mains du Maire, Georges Armengol.



Mediathèque Jordi Pere Cerdà

Mardi 31 janvier 2023 à 18 h

Le Maire de Sallagouse,
Le Conseil Municipal, leurs collaborateurs
vous souhaitent une excellente année 2023
et vous convient à la traditionnelle cérémonie des vœux



Mairie de SALLAGOUSE - Place Olyvia - 65800 SALLAGOUSE
Tél : 04.68.04.72.89 • Fax : 04.68.04.05.57 • Mél : mairie-sallagouse@wanadoo.fr • www.sallagouse.fr



Mesilleurs Vœux

